

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION MERITE SPORTIF  
DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015**

*Présents : Gérald MONNIOT, Jean-Jacques AVENET, Didier HELDIRE, André BROUSTAL, Jean-Yves LE CHEVILLER, Bernard ROCHIN, Patrick LÉBOUCQ*

**1. Suite de l'organisation de la soirée du 05 février 2016**

- La commande pour les podomètres a été passée.
- Le timing est prêt.
- L'association « Seiz Avel » nous a recontactés pour savoir si nous voulions toujours qu'ils fassent une prestation lors de la soirée : surprise du Président de la commission car Gérald Monniot leur avait déjà répondu que le prix demandé était trop élevé. Jean-Jacques Avenet leur répondra par la négative.

**2. Tâches administratives**

- Pas de retard dans l'avancée des tâches.
- Une demande de rendez-vous a été envoyée au service des sports à Frédéric Bazillon pour régler les besoins en matériel pour l'organisation et la mise en place de la soirée.

**3. Répartition des tâches**

- Le jour J, rendez-vous à 11h00 à l'OMS pour charger le matériel.  
Personnes prévues : Gérald Monniot, Jean-Yves Le Cheviller, Bernard Rochin, André Broustal, Jean-Jacques Avenet, Didier Heldire (à confirmer), Régis Hergault.
  - Rendez-vous à 13h00 au gymnase Broustal pour l'installation.  
Personnes prévues : les mêmes qu'à 11h00 à l'OMS.
  - Gérald Monniot contactera Michel Barbier pour connaître la disposition des tatamis pour la démonstration de Karaté et de judo.
  - La décoration florale a été demandée.
- Première ébauche des responsabilités :
- Accueil des nominés ⇒ à préciser
  - Gestion des nominés ⇒ Michel Louvel.
  - Remise des récompenses ⇒ Gérald Monniot.
  - Pot ⇒ Françoise et Régis Hergault.
  - Camera ⇒ Bernard Rochin.
- L'organisation sera finalisée lors de la réunion du 21 janvier 2016.

**Repas :**

Gérald Monniot a reçu une proposition de l'ESAT.  
Gérald Monniot fait le détail de la proposition à 12,50€ HT soit 13,75 TTC, pour l'entrée et le plat chaud. L'apéritif, la boisson, le fromage et le dessert seront fournis par nos soins. Le coût du personnel de l'ESAT est fixé à 300 € TTC.  
Après calcul, le repas devrait revenir à un peu plus de 21 € par personne. Gérald Monniot fait remarquer que l'ESAT a fait un effort sur le tarif. La commission valide le choix de l'ESAT.

Fin de séance 20h15

Didier Heldire  
Secrétaire de séance

Gérald Monniot  
Président de l'OMS

